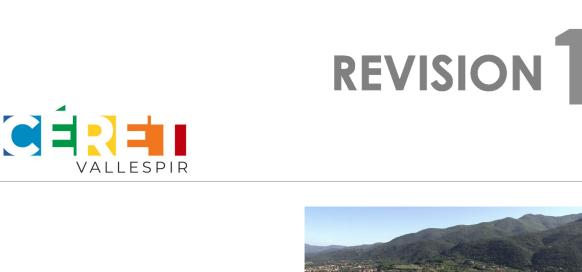
8







PLU approuvé le 30 juin 2021



сопсерт					
		LISTE DE	S SERVITUDES D'UTILITE PU	BLIQUE	
Symbole	Désignation	Objet et texte(s) de référence	Détails	Acte instituant la servitude	Service gestionnaire
	AC1	Protection des Monuments historiques	Périmètre de protection de 500 mètres Le pont sur le Tech (pont du diable) La fontaine publique des « nou raigs » (neuf jets) Le monument aux morts en totalité, y compris sa stèle L'église Saint-Pierre, en totalité L'anc	des monuments historiques le 3 avril 1984	Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP des PO) 7 rue Georges Bizet BP 20048 66050 Perpignan cedex
*		Edifices classés		Loi du 31 décembre 1913 modifiée et loi du 02 mai 1930 modifiée	
*		Sites inscrits à l'inventaire			
		Site classé	Plantations du boulevard Maréchal Joffre		Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie 520 allée Henri II de Montmorency 34064 Montpellier Cedex
	AC2	Sites inscrits	Mas et couvent des Capucins Place de l'Ormeau, ruelle d'Amour Chapelle Saint-Roch et ses abords Porte d'Espagne Pont du diable et ses abords Ermitage St Farreol et ses abords immédiats		
	14	Protection des lignes électriques	Ligne aérienne <45000 volts Céret / Le Tech	loi du 15 juin 1906, la loi du 13 juillet 1925 et la loi nº46-628 du 8 avril 1946 modifiée .	RTE - Transport Electricité Sud-Ouest Groupe Ingénierie Maintenance réseaux 34 rue Henri Barbusse - BP 56630 Toulouse Cedex 3
			Ligne aérienne 63000 volts Céret / Mas Bruno		
			Ligne aérienne 63000 volts - 2 circuits Aspres / Céret		
DN - 100 DN - 080	13	Périmètres de servitude autour d'une canalisation de gaz		Arrêté ministériel du 5 mars 2014	Total infrastructure Gaz de France - TIG Région Toulouse et GMR 16 bis rue Alfred Sauvy 31270 CUGNAUX
Servitude non rep	résentée sur l	le plan de zonage			
	77	Zones de protection liées aux servitudes T7 (Installations particulières extérieures aux zones de dégagement)		Arrêté et circulaires interministériels du 25 juillet 1990	DSAC Sud Allée Saint-Exupéry BP 60100 31703 BLAGNAC

